

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2018

## PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 316

présenté par

M. Baichère, M. Chalumeau, M. André, M. Anglade, M. Ardouin, M. Bachelier, M. Batut, M. Blanchet, Mme Bono-Vandorme, Mme Bureau-Bonnard, Mme Françoise Dumas, M. Fiévet, M. Folliot, Mme Fontenel-Personne, M. Gassilloud, Mme Gipson, M. Gouffier-Cha, M. Gouttefarde, Mme Guerel, M. Jacques, M. Kervran, Mme Khedher, Mme Lardet, M. Larsonneur, M. Le Gac, M. Lejeune, M. Marilossian, Mme Mauborgne, Mme Mirallès, Mme Pouzyreff, M. Rouillard, M. Solère, Mme Thillaye, Mme Trisse, M. Trompille, Mme Valetta Ardisson, M. Ferrand et les membres du groupe La République en Marche

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 415, insérer l'alinéa suivant :

« La conduite stratégique de notre BITD nécessite de renforcer les outils de connaissance et de suivi de notre tissu des entreprises de la défense, avec un effort spécifique pour les PME du secteur. Dans ce cadre, le ministère des armées travaillera à la construction d'indicateurs systématiques de suivi de ce tissu industriel. Cela passera par une meilleure coordination des différents services du ministère liés à la BITD et impliquera le renforcement du soutien à la recherche dédiée à l'économie de la défense. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'amendement vise à renforcer les outils de connaissance de la base industrielle et technologique de défense (BITD), en particulier le tissu des PME défense, notamment par la création d'indicateurs systématiques, une meilleure coordination entre les services du ministère des Armées et un soutien accru à la recherche en matière d'économie de la défense.